



A Mme Nicole CABROL
Directrice général CPAM 14
108 BOULEVARD JEAN MOULIN
CS 10001
14031 CAEN CEDEX 9

A CAEN, le 14 février 2024

Objet : Lettre ouverte pour une meilleure accès aux soins ostéopathiques

Madame la Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Calvados,

OSTEO POUR TOUS est une association caritative dont la mission est de faciliter l'accès aux soins ostéopathiques pour tous. Nous nous engageons à favoriser l'accès aux soins ostéopathiques pour les publics précaires, défavorisés, en difficulté d'insertion ou en situation de pauvreté. Dans le cadre de nos actions, nous déployons des ostéopathes bénévoles dans des permanences de soins gratuites, notamment au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) de France Terre d'Asile à Hérouville St Clair, ainsi qu'au sein des locaux de la délégation de Médecins du Monde Calvados, afin de permettre l'accès à un ostéopathe diplômé et enregistré auprès de l'ARS Normandie aux bénéficiaires.

Nous avons pris connaissance de la communication de la CPAM de Seine-et-Marne du mardi 13 février 2024, dans laquelle elle informe ses assurés de la mise en place d'une aide extra-légale individuelle appelée « prestations de secours », comprenant la prise en charge financière de soins ostéopathiques.

Il semble que les usagers de ce département disposent désormais, par l'intermédiaire de leur CASS, de la possibilité de formuler une demande de prise en charge des prestations de soins en ostéopathie. Cette aide, sous condition d'un dépôt de dossier et d'une disponibilité de fonds de la caisse, permet notamment aux assurés ne disposant pas de complémentaire santé ou d'une faible couverture d'avoir accès jusqu'à 4 consultations à hauteur de 50 euros chez un praticien.

OSTEO POUR TOUS considère que ce dispositif constitue une avancée notable pour les patients, car il vise à garantir une égalité d'accès aux soins pour ceux qui en sont le plus éloignés.

Dans sa constitution, l'Organisation Mondiale de la Santé stipule : « La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. »

En tant qu'association caritative, il est de notre devoir de vous proposer que votre CPAM mette en place un dispositif similaire pour les assurés du Calvados.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer que nous restons disponibles pour une rencontre afin d'échanger plus longuement sur l'intégration des soins ostéopathiques et des ostéopathes dans notre système de santé.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre-Adrien LIOT
Porte-Parole OSTEO POUR TOUS

Mathilde LACROIX
Porte-Parole OSTEO POUR TOUS